



## Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA



### DOSSIER DE PRESSE

Réunion du comité de pilotage  
Charolles – mercredi 17 octobre 2018



# **Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA**

## **Lancement d'une phase 2 remaniée**

*Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018*

### **SOMMAIRE**

#### **La RCEA - Route Centre Europe Atlantique**

- Un bilan très satisfaisant pour la mise en œuvre de la phase 1
- Le programme revoit ses ambitions à la hausse avec une phase 2 remaniée

#### **Points sur les chantiers de phase 1**

- Mise en service de la section Blanzey-Montchanin
- Point sur les chantiers de phase 1 Branche Nord RN 70
- Point sur les chantiers de phase 1 Branche Sud RN 79

#### **La deuxième phase du programme d'accélération des aménagements RCEA**



# Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

## Lancement d'une phase 2 remaniée

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

### La RCEA - Route Centre Europe Atlantique

Située en partie dans les départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire, la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) fait partie d'un ensemble routier plus large, s'étendant entre, d'un côté la façade Atlantique et la péninsule ibérique via Limoges et Bordeaux et, de l'autre, la Suisse et l'Italie via le réseau routier existant.

La RCEA fait partie de l'itinéraire européen E62. Les trafics de transit qu'elle supporte, dont de nombreux poids-lourds, confirment la vocation économique de cet axe à l'échelle européenne.

Sa position stratégique permettant d'éviter les reliefs du Massif Central, en fait un axe privilégié est / ouest pour les trajets de longue distance, notamment les transports de marchandises.



Le programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA a été présenté par le ministre en charge des transports le 11 juillet 2013. Ce programme important de rénovation et de sécurisation de cette route particulièrement dangereuse et accidentogène s'étend de 2014 à 2025 et au-delà, suivant 3 grandes phases :

- La 1<sup>ère</sup> phase (2014-2019) : dite des « aménagements prioritaires » pour un montant total de 184 M€
- La 2<sup>ème</sup> phase (2020-2025) : « la RCEA optimisée » pour un montant total de 231 M€.
- La 3<sup>ème</sup> phase (au-delà de 2025) : l'achèvement de la mise à 2x2 voies pour un montant total de 218M€.

#### → Un bilan très satisfaisant pour la mise en œuvre de la phase 1

Dans un contexte budgétaire tendu, État et collectivités ont tenu leurs engagements pour cette phase 1. Ces efforts paient sur le terrain avec déjà plus de 20km de 2x2 voies mises en service. Le programme est mis en œuvre dans le respect des délais, avec un périmètre étendu par l'intégration des sections de Prissé – Charnay-lès-Mâcon et de l'échangeur de Palinges, financés en partie sur des économies réalisées en cours de phase 1.



## Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

### Lancement d'une phase 2 remaniée

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

#### → Le programme d'accélération revoit ses ambitions à la hausse avec une phase 2 remaniée

Face aux très forts enjeux de sécurité et de desserte du territoire et à l'approche de la fin de la phase 1, la question d'accélérer encore le programme s'est posée pour être en cohérence, dans une logique d'axe, avec les aménagements prévus dans le département de l'Allier.

Conformément aux recommandations du conseil d'orientation des infrastructures et en réponse aux attentes exprimées par les élus auprès de la ministre des transports lors de sa venue dans le département de Saône-et-Loire en janvier 2018, l'État a proposé une **accélération du calendrier de la phase 2 avec un montant porté à 328 M€ au lieu des 231 M€ prévus initialement et une programmation avancée à la période 2019-2023**. Cette proposition permettant la mise à 2x2 voies quasi-intégrale de la RCEA à l'horizon de fin 2024 devient aujourd'hui réalité grâce à la mobilisation sans précédent des collectivités financeuses du programme.

Elle se traduit par une participation accrue de l'ensemble des partenaires : **État 202 M€, Région : 58 M€, Département : 58 M€ et CUCM : 10 M€**.

Ensuite la **3<sup>ème</sup> phase (à partir de 2024)** permettra l'achèvement de la mise à 2x2 voies pour un nouveau montant total de 121M€.

Alors qu'en 2014, 75 km soit 50% de la RCEA en Saône-et-Loire étaient en 2x2 voies

En 2019, 184 M€ d'investissement auront permis d'atteindre 112 km soit 73 % de 2x2 voies

En 2024, 328 M€ d'investissement auront permis d'atteindre 146 km soit 96 % de 2x2 voies

Le **comité de pilotage RCEA du mercredi 17 octobre 2018** présidé par Bernard SCHMELTZ, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté a permis de dresser un point d'avancement de la phase 1 puis présenter le programme prévisionnel de pour la phase 2.

Les cofinanceurs du programme, représentés par Monsieur le préfet de région, Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, André ACCARY, président du Conseil départemental, David MARTI, président de la Communauté Urbaine Creusot Montceau ont signé ce jour la convention financière de cette phase 2 remaniée

Le comité de pilotage s'est poursuivi par une visite du chantier RN79 Paray-Charolles illustrant la progression des travaux de phase 1.



# Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

## Lancement d'une phase 2 remaniée

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

### Point sur les chantiers de phase 1

#### ➔ Mise en service de la section Blanzly-Montchanin

Après la mise en service de Blanzly - Saint-Eusèbe en octobre 2017, celle de St-Eusèbe-Montchanin est attendue cet automne.

Avec 9,2km de voies express aménagées sur la période 2015-2018 entre Blanzly et Montchanin, la liaison Blanzly - Chalon-sur-Saône sera entièrement à 2x2 voies



# Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

## Lancement d'une phase 2 remaniée

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

### ➔ Branche Nord RN70

20 km de 2x2 voies ont été aménagés sur la période 2015-2018, portant le linéaire de 2x2 voies de 58 % à 89 % sur RN70/80 entre Paray-le-Monial et Chalon-sur-Saône.

L'échangeur de Palinges, qui complète le créneau de Génelard, sera réaménagé d'ici mi-2019. Le chantier consiste en la réalisation d'un ouvrage neuf en remplacement de l'ancien ouvrage trop étroit pour le passage de la 2x2 voies et la reprise des voies d'entrée/sortie sur RCEA.

La réalisation de cette opération non prévue au programme initial a été rendue possible par le redéploiement d'économies réalisées sur l'ensemble de la phase 1.





## Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

### Lancement d'une phase 2 remaniée

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

#### ➔ Branche Sud RN79

Fin 2019, 13,8 km de 2x2 voies auront été aménagés sur la période 2016-2019, portant le linéaire de 2x2 voies de 35 % à 62 % sur RN79 Paray-Mâcon.



Le chantier de Paray-Charolles a battu son plein en 2018 avec des terrassements conséquents et la réalisation des échangeurs de Paray-est et de Charolles-ouest.

Le chantier de Prissé-Chamay a vu la mise en œuvre anticipée d'écrans acoustiques, permettant ainsi d'isoler les riverains des bruits de chantier puis de circulation

Les contraintes techniques et environnementales pour l'opération La Chapelle-du-Mont-de-France ont nécessité des études plus complexes. Les travaux se dérouleront sur 3 ans, à l'interface des phases 1 et 2 du programme RCEA

## Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA

### Lancement d'une phase 2 remaniée

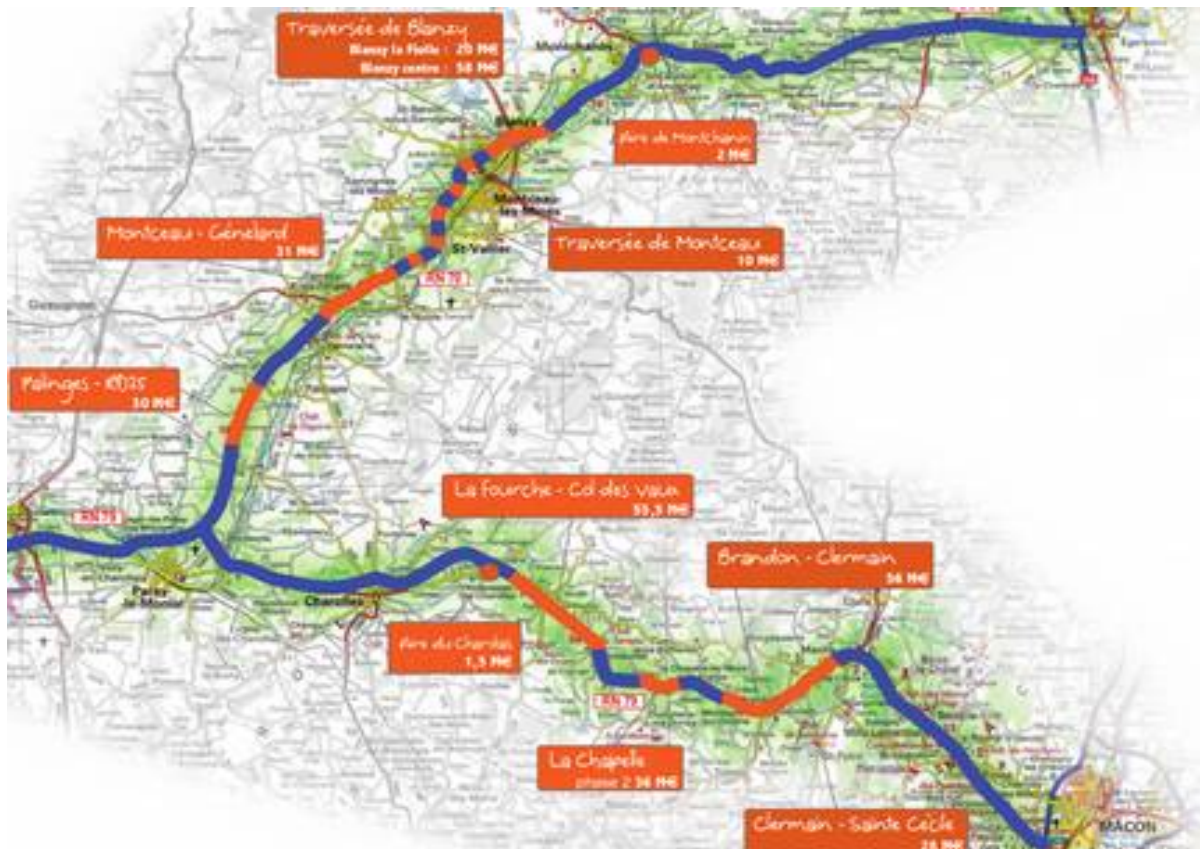
Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

## La deuxième phase du programme d'accélération des aménagements RCEA



Cette phase 2 remaniée mobilisera ainsi 65 M€ de crédits publics par an contre 40 M€ pour la phase 1. L'accélération du rythme des travaux nécessite un phasage soutenu des chantiers qui devra respecter des conditions de circulation en sécurité acceptables pour les usagers de la RCEA en restant respectueux des obligations en matière d'environnement.

Ce nouveau programme doit permettre la mise à 2x2 voies quasi intégrale de la RCEA à l'horizon de fin 2024.





# **Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA**

## **Lancement d'une phase 2 remaniée**

*Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018*



**Programme d'accélération de l'aménagement à 2x2 voies de la RCEA**  
**Lancement d'une phase 2 remaniée**

Dossier de presse – Comité de pilotage du 17 octobre 2018

Contacts presse :

- Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté - Cécile HERMIER – 03 80 44 64 05  
[cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr](mailto:cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr)

- DREAL Bourgogne-Franche-Comté : Patricia DROZ - 03 81 21 67 18 - 07 61 20 94 79  
[patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)

